

CONSEIL MUNICIPAL

du 06 JUILLET 2020

ABSENTS : MME Fanny SAYER-CORNEILLE (pouvoir à MME Claire GARDIEN)
M. Vincent BÉRÈCHE (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE** de retenir le bureau d'études GNAT Ingénierie pour un montant de 24 000.00 € H.T. pour la maîtrise d'œuvre relative au réaménagement de la rue de Chigny et en partie de la rue de Mailly.
- ❖ **DÉCIDE**
 - ✓ de ne pas augmenter les tarifs annuels d'occupation des terrains communaux pour 2020/2021/2022.
 - ✓ de ne pas renouveler la location des terrains communaux nus ou avec une structure aux personnes non domiciliées sur Ludes. Ces biens devront être restitués à la commune au 31 décembre 2020. La location sera accessible exclusivement aux personnes habitant sur la commune de Ludes.
 - ✓ de mettre fin à la location de terrains communaux à des personnes domiciliées sur Ludes au 31 décembre 2020 si un entretien en bon uniforme et sécuritaire des terrains disposant ou pas d'une structure n'est pas réalisé dans les temps impartis.

Questions diverses :

- Visite des logements par Plurial Novilia, rue Victor Hugo, le 16 juillet à 18h pour les conseillers municipaux du mandat actuel et précédent. Les logements seront livrables semaine 30.
- Plainte contre le bruit au multisport. Pose de panneaux interdisant le passage des 2 roues sur la sente piétonne.
- Feu d'artifice du 13 juillet tiré à 23h avec interdiction de rassemblement.
- RDV le 12 août à 14h à la mairie pour un projet d'étude de caméras sur le village.
- Dépôt de gerbe au monument aux morts le 14 juillet à 11h.
- Réception de la demande de modification du cahier des charges et du règlement du lotissement « Les Bas de Ludes » signée par une majorité des propriétaires.

LE MAIRE,
B. SAINTOT